

CHAPITRE IX.

Dans le temps qu'Alipe étudioit à Carthage, il est pris sur un soupçon de vol. De quelle maniere son innocence fut reconnue.

24. **C**E fut aussi pour l'instruire, & afin qu'un homme qui devoit un jour tenir une si grande place dans votre Eglise, apprît de bonne-heure combien il faut prendre garde, dans le jugement des affaires, à ne pas donner créance trop légèrement aux accusations mêmes qui ont le plus d'apparence de verité, si l'on veut ne pas s'exposer à condamner temerairement ses semblables; ce fut pour cela, dis-je, autant que j'en puis juger, que vous permîtes que dans le temps qu'il étudioit sous moi à Carthage, il fut pris pour un voleur & arrêté par les Gardes du Palais.

Il s'y promenoit seul sur le haut du jour, vis-à-vis du lieu où l'on rend la justice, pensant à quelque chose qu'on lui avoit donné à reciter, comme on a accoutumé de faire pour exercer les écoliers, & n'ayant à la main que des tablettes, & le poinçon dont on se sert pour écrire dessus; lorsqu'un autre écolier, qui étoit un véritable voleur, s'étant glissé, sans qu'Alipe s'en apperçût, sur la terrasse qui avance sur la rue des Orfévres, se mit à couper le plomb des balustres de la terrasse, avec une hache qu'il avoit apporté sous son manteau. Au bruit que faisoit la hache, les Orfévres qui étoient sous la terrasse commencerent à crier, & envoyerent du monde pour se saisir du voleur, qui les entendant crier prend la fuite, & laisse sa hache, de peur qu'on ne l'en trouvât saisi. Alipe, qui ne l'avoit point vû entrer sur cette terrasse, le voyant sortir, & fort vite, & voulant sçavoir ce qui le faisoit fuir de la sorte, va sur la terrasse, trouve la hache, la prend; & il la regardoit tout